

Préparer l'entretien avec le jury (Temps 2 du Grand Oral)

Présentation de l'activité :

Un élève présente son exposé de Grand Oral pendant que le reste du groupe se place dans la position du jury et propose des questions qui pourraient être posées pendant le deuxième temps de l'oral.

Objectifs :

- Permettre aux élèves d'anticiper les questions qui peuvent leur être posées lors de l'entretien.
- Conduire les élèves à réaliser que les présentations faiblement problématisées impliquent une plus grande difficulté des questions.
- Placer les autres élèves en situation active de révision.

Compétences travaillées

Compétences de spécialité travaillées par l'élève en situation d'évaluation	Compétences de spécialité travaillées par les élèves en situation de jury
Compétences orales <ul style="list-style-type: none">• Interagir avec autrui en faisant preuve de réactivité et de pertinence.• S'exprimer oralement de manière construite et argumenter.	Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive. <ul style="list-style-type: none">• Poser des questions sur une production.
Compétences de tronc commun travaillées par l'ensemble des élèves	

Contextualiser.

- Mettre un événement ou une figure en perspective.
- Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes.

Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines.

- Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie.

Déroulement de l'activité :

- 1- Exposé par un élève de son travail de Grand Oral.
- 2- Le reste de la classe est en situation d'écoute active et note les questions qui pourraient être posées à leur camarade.
- 3- Le professeur sélectionne quelques questions, de natures et de qualités diverses, qui sont soumises au candidat.
- 4- L'exercice est renouvelé avec un deuxième exposé.
- 5- Le professeur interroge ensuite les élèves sur la réaction du candidat aux questions, ce qui permet d'identifier leurs natures différentes et leur inégale pertinence. Il attire leur attention sur le fait qu'un exposé peu problématisé incite le jury à poser davantage de questions factuelles.
- 6- À partir du troisième élève, le jury a pour consigne de proscrire les questions factuelles.

Exemples de sujets de Grand Oral

Dans les tableaux ci-dessous, on a distingué trois types de questions sur la base de l'exposé proposé par le candidat durant la première partie de l'épreuve :

- Des questions de niveau 0 (N 0), purement factuelles, mais qui demandent au candidat de préciser des points qu'il a mentionnés.
- Des questions de niveau 1 (N 1) qui permettent de valider la maîtrise par le candidat du sens de son exposé en l'invitant à justifier ses propos, et à préciser les notions centrales qu'il mobilise.
- Des questions de niveau 2 (N 2), qui constituent un approfondissement par rapport à l'exposé : resituer dans un contexte, comparer avec d'autres exemples similaires.
- Des questions purement factuelles, peu pertinentes, qui mettent en jeu des connaissances très ponctuelles et qui ne servent pas l'argumentation.

Exemple 1 : Thème 3 : Histoire et mémoires : Comment les tribunaux internationaux pour l'ex Yougoslavie et pour le Rwanda apportent-ils une réponse judiciaire aux crimes de masse ?

Présentation du candidat	Exemples de questions permettant d'évaluer le degré de maîtrise du candidat	Exemples de questions peu pertinentes
--------------------------	---	---------------------------------------

<p>Les crimes contre l'humanité sont des actes de violence commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique contre une population civile et en connaissance de cette attaque. Contrairement à d'autres violations des droits humains, les crimes de guerre n'engagent pas la responsabilité de l'État mais la responsabilité pénale d'individus, ce qui signifie que les auteurs de ces agissements peuvent être jugés et tenus personnellement pour responsables. Pour juger certains de ces crimes, l'ONU a mis en place des tribunaux pénaux internationaux comme ceux de Tokyo ou de Nuremberg pour juger les crimes de la Seconde Guerre mondiale. Mais nous allons nous concentrer aujourd'hui sur deux tribunaux mis en place pour juger des crimes commis durant les années 1990 : le TPIY (Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie) et le TPIR (Tribunal Pénal International pour le Rwanda). Nous allons alors nous demander comment les tribunaux internationaux pour l'ex Yougoslavie et pour le Rwanda apportent une réponse judiciaire aux crimes de masse. Pour y répondre je vais vous expliquer le contexte dans lequel ils s'inscrivent puis j'expliquerai leur organisation.</p>	<p>N 1 – Quelle différence faites-vous entre les termes de crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crimes de masse ?</p>	<p>Quelle est la date de tenue du TPI de Tokyo ? De Nuremberg ? Citez des noms de criminels jugés à Tokyo et à Nuremberg.</p>
<p>I – Contexte</p> <p>Durant les années 90, la Yougoslavie et le Rwanda ont été frappés par des conflits très meurtriers : la guerre civile rwandaise avec le génocide des Tutsis et les guerres en ex Yougoslavie avec le génocide bosniaque. La guerre civile Rwandaise débute en 1990 et des accords de paix sont trouvés en 1993. Mais le tournant intervient le 6 avril 1994 lorsqu'un avion ayant pour passagers le président Rwandais et son homologue Burundais* est frappé par un</p>	<p>N 1 - Comment définissez-vous un génocide ?</p> <p>N 1 - Quels autres exemples de génocides pouvez-vous donner ?</p> <p>N 2 – Quelles différences pouvez-vous faire entre les deux génocides ?</p>	<p>Combien l'ONU reconnaît-elle de génocides ? Quels sont ces génocides ?</p>

<p>attentat. Le gouvernement rwandais décrète alors que cet attentat est une attaque tutsie et encourage la population hutue à massacrer les Tutsis. Des milices hutues se mettent à abattre tout individu identifié comme Tutsi, ainsi que les Hutus soutenant les Tutsis. On estime qu'entre 800 000 et 1 million de personnes ont été tuées durant les 3 mois de massacres.</p> <p>De 1991 à 2001, la désintégration de la Yougoslavie a provoqué une série de guerres particulièrement meurtrières entre les différentes populations sur fond de nationalisme exacerbé. Durant la guerre opposant les Serbes et les Bosniaques de 1992 à 1995, l'armée serbe a organisé un massacre systématique des populations bosniaques, avec pour point culminant le massacre de Srebrenica où plus de 8000 personnes sont tuées. Au total on décompte entre 30 et 40 000 morts causées par ce génocide.</p>	<p>N 2 – Comment pouvez-vous définir le nationalisme ?</p>	<p>Comment s'appelaient le président du Rwanda assassiné ? Comment s'appelait le président du Burundi ? *C'est une erreur de l'élève : le président du Burundi n'était pas à bord.</p> <p>Quels sont les différents pays qui sont issus de la Yougoslavie ? Quelles sont les dates de leur indépendance respective ?</p> <p>Quelle est la date du massacre de Srebrenica ?</p>
<p>II – L'Organisation des Tribunaux Internationaux</p> <p>Organisation TPI : Pour juger ces crimes l'ONU met en place un Tribunal Pénal International pour entre autres pallier son inaction et sa passivité durant les guerres. En effet, en ex Yougoslavie, ni l'ONU ni l'UE n'obtiennent de résultats et seule l'intervention de l'OTAN permettra de mettre fin à la guerre. Au Rwanda, l'ONU décide dans un premier temps de réduire ses effectifs sur place, alors que le génocide était déjà en cours, et réagit de façon tardive. Devant les atrocités commises dans ces 2 cas et l'émotion qu'elles ont suscitées, la mise en place d'une réponse judiciaire est alors décidée.</p> <p>Il y a alors eu une véritable volonté de rendre une justice « internationale » et ce pour plusieurs raisons : d'abord cela permet une meilleure impartialité car les juges et les enquêtes ne</p>	<p>N 2 – Quel est le rôle des forces de l'ONU présentes dans un territoire en guerre ?</p>	<p>Comment l'OTAN est-elle intervenue dans le conflit ? À quelle date ? Qui composait cette force d'interposition ? Comment a-t-on appelé les troupes de l'ONU qui sont intervenues en ex-Yougoslavie ?</p> <p>Quel est le terme utilisé en droit pour désigner la situation où un procès ne se</p>

<p>sont pas ou sont moins influencés par le contexte des guerres, mais aussi car les pays concernés n'avaient plus forcément des infrastructures opérationnelles pour rendre justice à une si grande échelle à cause des guerres.</p> <p>Je viens de parler de « grande échelle » car effectivement ces procès impliquent une logistique faramineuse, je vais appuyer cette idée avec quelques chiffres par exemple : pour le TPIY c'est 161 personnes mises en accusation, 4650 témoins, 10 800 jours de procès et 0 fugitifs depuis 2011. Ces tribunaux ont aussi permis des avancées dans le droit international, le TPIR a par exemple été le premier tribunal à avoir considéré le viol de masse comme un crime contre l'humanité ou encore le premier à condamner des membres de média pour incitation au génocide.</p> <p>Enfin cette justice se voulant impartiale permet de rétablir la vérité sur des agissements inhumains et par cela de laisser une trace historique afin de ne pas oublier et d'empêcher ses crimes de se reproduire. Mais le fait d'organiser à une échelle internationale les procès permet aussi de rendre justice à un nombre de victimes énorme ; enfin cela permet aussi de mieux reconstruire les pays qui sont souvent déchirés par ce type de crimes, rendre justice permet d'apaiser les tensions entre les populations d'une certaine façon.</p>	<p>N 2 – Pourquoi est-ce important pour les victimes que les coupables soient jugés ? Quel terme peut désigner l'effet bénéfique du procès sur les victimes ?</p>	<p>tient pas sur le territoire où les actes ont été commis ?</p> <p>Donnez-nous des exemples de media condamnés pour incitation au génocide.</p> <p>Est-ce que les procès ont été filmés dans le but de laisser une trace ? Connaissez-vous des procès qui ont été filmés ?</p>
<p>En conclusion les Tribunaux Internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda apportent une réponse judiciaire aux crimes de masse en proposant une justice plus impartiale, plus encadrée et qui souhaite aller au-delà de simple condamnation (aider à la reconstruction du pays, devoir de mémoire etc). Cependant, dans d'autres cas de crimes contre l'humanité ou crimes de masse la justice n'est que peu voire pas rendu, je pense au cas du génocide Khmer ou encore</p>		

<p>actuellement en Chine avec le génocide des Ouïghours. Nous pouvons alors nous demander si le droit international est véritablement appliqué de façon efficace dans le cadre des crimes contre l'humanité.</p>	<p>N 1 - Justifiez l'emploi du terme de génocide pour les Ouïghours. N 2 – Comment expliquez-vous cette différence de traitement entre les exemples que vous avez choisis et la Chine ? N 1 – Le droit international est-il appliqué de manière efficace dans le cadre des crimes contre l'humanité ?</p>	
--	---	--

Exemple 2 : Thème 1 : De nouveaux espaces de conquête : Quel impact a eu le projet d'Initiative de Défense Stratégique de Ronald Reagan dans un contexte de guerre froide ?

Présentation du candidat	Exemples de questions permettant d'évaluer le degré de maîtrise du candidat	Exemples de questions peu pertinentes
<p>Après une discussion avec Edward Teller, le quarantième président américain Ronald Reagan (en fonction de 1981 à 1989) a pensé à instaurer un bouclier antimissile destiné à neutraliser la menace soviétique. Rendue publique le 23 mars 1983 par Ronald Reagan, l'initiative de défense stratégique (IDS) était un projet de défense antimissile destiné à la protection des États-Unis contre une frappe nucléaire, qui devait combiner des systèmes capables d'intercepter les missiles ennemis, depuis le sol et l'orbite terrestre. L'IDS a vite été rebaptisée « guerre des étoiles » par la presse. Ce vaste projet de la guerre froide a eu pour origine d'une part la poussée soviétique depuis le milieu des années 1970, et d'autre part la volonté politique de Reagan de dépasser la doctrine d'équilibre de la terreur qui prévalait alors. En effet la technologie de l'IDS, qui permettrait de détruire les missiles dans l'espace avant qu'ils n'atteignent leurs cibles, constituerait une rupture avec la</p>	<p>N 0 - Qui est Edward Teller ? N 1 - Quelle définition donneriez-vous de la guerre froide ? N 1 - Qu'entendez-vous par poussée soviétique ? N 1 - Comment définiriez-vous l'équilibre de la terreur ? N 2 - Pourquoi parler de doctrine ?</p>	<p>Qui était le prédécesseur de Reagan ? Combien de temps dure un mandat présidentiel aux E-U ? Qui était le vice-président de Reagan ? À quel parti politique appartenait Reagan ? Depuis quand l'URSS maîtrise-t-elle l'arme nucléaire ? Quelle est la circonférence de l'orbite terrestre ? Comment appelle-t-on les missiles que l'URSS a déployé dans les années 80 ? Où se trouvaient-ils ? Combien l'URSS avait-elle de missiles nucléaires pendant la guerre froide ? Et les EU ? Comment appelle-t-on les armes qui permettent de détruire les avions pour éviter les bombardements ?</p>

<p>stratégie de la « destruction mutuelle assurée » qui était l'outil de dissuasion des deux superpuissances.</p>	<p>N 1 - Pourquoi parlait-on de « destruction mutuelle assurée » ?</p>	<p>Quelle était la puissance cumulée des missiles nucléaires de l'URSS et des EU ?</p>
<p>Depuis son élection, Reagan a fait d'une approche agressive à l'égard de l'URSS un des fers de lance de sa politique étrangère. Mais l'IDS suscite des réactions mitigées. Peu après son annonce, 61 % d'Américains approuvent la création d'un tel système de défense. Le Congrès est plutôt septique et dénonce la complexité du système, tant économique que technologique. Quant à la Chambre des représentants, Reagan ne réussit pas à la convaincre d'approuver son budget qui contient une hausse de 10 % des dépenses de la défense. Le président tente de justifier son budget en décrivant l'arsenal soviétique comme une menace à la sécurité américaine. Les détracteurs de l'IDS soulignent son irréalisme, comme dans les films de Star Wars.</p> <p>Après l'annonce de Reagan, les Soviétiques sont consternés. Incapables de rivaliser avec un tel système, ils craignent que le système politique international souffre d'un déséquilibre des puissances. Une telle annonce est immédiatement dénoncée par Youri Andropov, comme étant une tentative américaine pour dominer militairement l'URSS. Le leader soviétique conteste ce projet de « guerre des étoiles » qu'il considère comme une violation du traité sur les anti-missiles balistiques signés en 1972 et une violation du traité de l'espace qui, depuis 1967, y interdit l'utilisation d'armes de destruction massive. Youri Andropov autorise alors le développement d'un programme de contre-mesures. Il propose le projet Polyus,</p>	<p>N 0 - Donnez des exemples de décision agressive des EU à l'égard de l'URSS.</p> <p>N 0 - Quelle est la différence entre le Congrès et la Chambre des représentants ?</p> <p>N 2 - Pouvez-vous expliquer le parallèle que vous établissez entre l'IDS et le film Star Wars ?</p> <p>N 1 – Pensez-vous que les arguments de l'URSS soient justifiés ?</p> <p>N 2 - Pourquoi beaucoup d'historiens considèrent-ils que l'IDS a été un facteur décisif de la fin de la guerre froide ?</p>	<p>Quel est le budget que les EU consacrent à la défense à la fin de la guerre froide ?</p> <p>Qui est le prédécesseur de Youri Andropov ? Et son successeur ?</p> <p>Où fut signé le traité sur les anti-missiles balistiques de 1972 ?</p>

<p>constitué de missiles qui pourraient neutraliser les satellites américains.</p>		
<p>Des 1989, réduit le budget de l'IDS. La démission de Mikhail Gorbatchev de la tête de l'URSS, en décembre 1991, scelle le sort de l'IDS. Avec la fin de la guerre froide, l'administration Bush revoit totalement le format de l'IDS : l'objectif n'est plus de protéger le territoire d'une attaque massive mais d'intercepter une frappe limitée. L'administration Clinton ne mit pas fin aux recherches dans le domaine mais en réduit considérablement l'ambition. Elle renomma l'organisation Ballistic Missile Defense Organization. Officiellement l'IDS prend fin en 1993 : l'équipe Clinton proclame la fin de l'ère de la guerre des étoiles.</p> <p>Des années plus tard, la Société américaine de physique a conclu que le développement d'un bouclier antimissile global était extrêmement ambitieux et n'était pas réalisable avec la technologie de l'époque. Ce sont des milliards de dollars qui ont été injectés dans la recherche spatiale et militaire afin de concevoir des armements futuristes. Ainsi entre 1983 et 1991, les États Unis dépense 11 milliard de dollars pour réaliser ce projet qui ne donne aucun résultat.</p> <p>Malgré tout, l'idée continue de faire du chemin dans l'esprit des présidents qui succèdent à Ronald Reagan. George H. Bush croit à un système de moyenne portée pour se protéger des attaques de groupes terroristes ou d'État. En 1999, Bill Clinton souhaite un système contre les missiles de la Corée du Nord. Les attentats du 11 septembre 2001 remettent l'IDS à l'ordre du jour. Enfin, Donald Trump a</p>	<p>N 0 - Quel lien y-a-t-il entre la recherche spatiale et la recherche militaire ?</p> <p>N 2 – Connaissez-vous des développements actuels du projet d'IDS ?</p> <p>N 2 – Pourquoi dites-vous que les attentats du 11 septembre remettent l'IDS à l'ordre du jour ?</p>	<p>Pourquoi Gorbatchev démissionne-t-il ?</p> <p>Qui forme la Société américaine de physique ?</p>

proposé un système antimissile déployé dans l'espace.		
---	--	--